

**Arts et culture : pour des offres plus inclusives**

Rencontre de maillage virtuelle

*Vers une société québécoise plus inclusive*

Une initiative de recherche intersectorielle

21 juin 2021

**Compte-rendu**

Table des matières

[Introduction 3](#_Toc82429308)

[Liste des abréviations 4](#_Toc82429309)

[Compte-rendu 5](#_Toc82429310)

[Contexte 5](#_Toc82429311)

[Déroulement des ateliers 6](#_Toc82429312)

[Présentation des participantes et participants 6](#_Toc82429313)

[Répartition des participants 7](#_Toc82429314)

[Pourquoi les obstacles persistent-ils, dans la création d’une « culture » plus inclusive ? Restituions atelier 1 13](#_Toc82429315)

[Principales idées partagées *«*Pourquoi les obstacles persistent-ils? » 13](#_Toc82429316)

[Idées plus spécifiques par thématiques 17](#_Toc82429317)

[A quoi ressemblerait la culture si j’avais une baguette magique ? - Restitutions atelier 2 21](#_Toc82429318)

[Principales idées partagées 21](#_Toc82429319)

[Idées plus spécifiques par thématiques 22](#_Toc82429320)

[MANIFESTO : Pour rendre concrets ces souhaits, voilà ce que nous proposons : 25](#_Toc82429321)

[Occasions de financement 27](#_Toc82429322)

[Programme de recherche en partenariat, Société Inclusive 27](#_Toc82429323)

[Pour nous joindre 28](#_Toc82429324)

[Pour en savoir plus sur Société inclusive : 28](#_Toc82429325)

[Annexes 29](#_Toc82429326)

[1. Présentation des résultats du questionnaire préliminaire (50 participants) 29](#_Toc82429327)

[2. Ressources partagées 32](#_Toc82429328)

# Introduction

L’initiative de recherche « Vers une société québécoise plus inclusive » (Société inclusive) a tenu, le 21 juin dernier, une rencontre virtuelle entre chercheurs et partenaires.

Cette rencontre visait à faciliter un premier contact entre des représentants de partenaires ainsi que des chercheurs intéressés par le thème de l’art et de la culture. Cette rencontre avait également pour but de faire émerger de possibles projets de recherche sur la base des expertises des participants. La rencontre s’est déroulée en ligne; les participants étaient répartis en quatre ateliers et puis, réunis en groupe.

Voici les thèmes des quatre ateliers :

1. Les plans d’action et les politiques publiques
2. Les activités et les programmes pédagogiques
3. Les offres culturelles (expositions et spectacles)
4. La formation et la sensibilisation

Ce compte-rendu restitue la teneur des échanges, présente les participants ainsi que les principales pistes de recherche et idées de projets discutés.

Vous trouverez en annexe la liste de tous les participants ainsi que leurs coordonnées.

Bonne lecture!

*L’équipe de Société inclusive*

Montréal, 13 Septembre 2021

# Liste des abréviations

|  |  |
| --- | --- |
| **ASL** | American Sign Language |
| **BAnQ** | Bibliothèque et Archives nationales du Québec |
| **CHUM** | Centre hospitalier de l’Université de Montréal |
| **Cirris** | Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale |
| **CRIR** | Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal Métropolitain |
| **CRSH** | Conseil de recherches en sciences humaines du Canada |
| **HEC** | École des hautes études commerciales de Montréal |
| **INSHEA** | Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés |
| **LSQ** | Langue des signes québécois |
| **MAC** | Musée d’art contemporain de Montréal |
| **MBAM** | Musée des Beaux-Arts de Montréal |
| **OBNL** | Organisme à but non lucratif |
| **OPHQ** | Office des personnes handicapées du Québec |
| **PSVI** | Équipe de recherche« Participation sociale et villes inclusives », affiliée au Cirris |
| **ROP03** | Regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 |
| **SQLA** | Service québécois du livre adapté |
| **TNM** | Théâtre du Nouveau Monde |
| **UQAM** | Université du Québec à Montréal |
| **UQTR** | Université du Québec à Trois-Rivières |

# Compte-rendu

## Contexte

Société inclusive est une initiative de recherche intersectorielle (santé, société et culture, nature et technologies) qui a pour but de favoriser l’inclusion sociale des personnes ayant des incapacités, au moyen de la recherche participative.

Société inclusive c’est :

* Un réseau de 80 partenaires issu des milieux gouvernemental, municipal, industriel, clinique et associatif ;
* Un réseau de chercheurs œuvrant dans des domaines divers, tels que l’adaptation, la réadaptation, la participation sociale ;
* Des activités pour partager les savoirs ;
* Des concours et des projets de recherche participatifs :
  + *Depuis 2017, Société inclusive a financé 30 projets de recherche participatifs et intersectoriels qui visent l’inclusion sociale des personnes en situation de handicap.*

Le maillage *Arts et culture : pour des offres plus inclusives* s’inscrit dans le cadre des activités organisées par Société inclusive.

Visant la participation et la collaboration, cet atelier a été élaborer à partir d’un questionnaire préliminaire envoyé en amont de la rencontre : 50 professionnels représentants les milieux de la recherche, de la culture et des personnes en situation de handicap ont partagé leurs expertises sur comment rendre la société plus inclusive et favoriser la participation sociale.

Les réponses ont révélé que la recette est connue ! Il faut favoriser :

* L’accessibilité et l’inclusion ;
* Les partenariats, la concertation et la participation ;
* La conception inclusive et la conception sur mesure ;
* Le financement et les coûts ;
* La formation et l’accompagnement ;
* La promotion, la diffusion et la communication.

**Ce document vise à restituer la parole des participants, en ce sens, les retranscriptions ont cherchés à garder l’essence des propos partagés.**

## Déroulement des ateliers

Bien que, dans le milieu des arts et de la culture, les besoins en lien avec l’inclusion sont connus, Société inclusive a souhaité questionner les experts sur les raisons qui freinent l’avènement d’un monde inclusif et accessible permettant la pleine participation des personnes en situation de handicap aux arts et à la culture. Une fois les obstacles et les freins identifiés, les participants ont partagé des pistes d’amélioration possibles. Ce document restitue les principales idées évoquées et la teneur des échanges lors de cette activité.

## Présentation des participantes et participants

* 37 personnes ont participé à cette rencontre :
  + 21 personnes issus du milieu de la recherche
  + 8 personnes œuvrant dans des organismes représentants les personnes en situation de handicap
  + 6 travaillant au sein d’institutions culturelles
  + 2 travaillant pour des entreprises

Les participants ont été répartis en 4 ateliers thématiques :

* + Les plans d’action et les politiques publiques
  + Les activités et les programmes pédagogiques
  + Les offres culturelles (expositions et spectacles)
  + La formation et la sensibilisation

### Répartition des participants

#### Salle 1 : Les plans d’action et les politiques publiques

**François Routhier, Société inclusive et Cirris**

Codirecteur scientifique de Société inclusive, travaille à l’Université Laval et est chercheur au Cirris (Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale) à Québec. François a assuré le rôle de facilitateur durant l’atelier.

**William-Jacomo Beauchemin, Exeko**

Chercheur et coordinateur chez Exeko, qui est une association qui utilise les arts et la philosophie comme des outils pour l’inclusion sociale. Exeko travaille avec des institutions culturelles à Montréal sur les questions d’accessibilité, d’inclusion et d’équité.

**Michel Barbier, Kéroul**

Directeur général, chez Kéroul, une OBNL qui travaille dans le secteur du tourisme, depuis plusieurs années; et de plus en plus dans le secteur de la culture. Kéroul intervient au niveau du cadre bâti et au niveau stratégique des organisations (les politiques, les pratiques, les processus, les mentalités).

**Ariane Chalifoux, BAnQ**

Bibliothécaire au Service québécois du livre adapté (SQLA), coordinatrice du livre adaptée depuis avril 2020. Ariane travaille à la BAnQ depuis 2009.

**Charlotte Jacob-Maguire, MAC Montréal et Conseil des Arts de Montréal**

Coordonnatrice à l'accessibilité universelle au Musée d’art contemporain de Montréal et consultante en pratiques inclusives au Conseil des Arts de Montréal.

**Arlette Boghoskhan, Office national du film**

Conseillère en relations de travail, diversité et inclusion aux ressources humaines de l’Office national du film.

**Marie-France Marcil, Visions sur l’Art**

Retraitée depuis 1 an, éducatrice spécialisée en réadaptation en déficience physique durant 35 ans. Elle a contribué à la fondation de l’association des parents en situation de handicap du Québec et elle est présidente de l’organisme Visions sur l’Art depuis un dizaine d’année.

**Alice Pellichero, Cirris**

Ergothérapeute de formation et doctorante au Cirris. Durant l’atelier, Alice a effectué la prise de note.

#### Salle 2 : Activités et programmes pédagogiques

**Philippe Archambault, Société inclusive et CRIR**

Codirecteur scientifique de Société inclusive et du CRIR (Centre de recherche interdisciplinaire en réadaptation du Montréal Métropolitain), et professeur à McGill en ergothérapie.

**Louise Giroux, Musée des beaux-arts de Montréal**

Responsable des programmes éducatifs – Mieux-être. Louise travaille au Musée des beaux-arts de Montréal depuis 23 ans.

**Sophie Labelle, Maison Théâtre**

Directrice artistique à la Maison Théâtre. Ils proposent des activités d’art dramatique qui favorisent l’expression et la créativité.

**Stéphane Brisebois, Elokutio**

Travaille pour Elokutio une entreprise qui est issue du Centre de recherche informatique de Montréal. Elokutio fait de l'audio-description pour le milieu ludique et le secteur culturel.

**Eveline Payette-Dalpé, UQAM**

Doctorante en études et pratiques des arts à l'UQAM. Elle s'intéresse à l'accessibilité culturelle et plus précisément à l'entrée en salle des divers publics. Elle participe à la coordination de recherche avec ses deux directeurs de recherche Maud Gendron Langevin et Guillaume Ouellette

**Lucie Baudry, UQAM et CRIR**

Chercheure à l'UQAM au département de danse. Lucie a aussi un pied au CRIR et est affiliée à l’IURDPM. Ses recherches sont axées sur l'adaptation de la danse pour la réadaptation et plus spécifiquement en lien avec l’AVC.

**Caroline Raymond, UQAM**

Chercheuse au département de danse de l’UQAM, Caroline collabore avec plusieurs collègues sur les pratiques pédagogiques en danse, en particulier en milieu scolaire. Elle est aussi affiliée au Groupe de recherche interdisciplinaire en arts vivants. Caroline travaille à la croisée des arts théâtre, danse, musique et sur les méthodologies de recherche qualitative dont l'entretien d'explicitation.

**Claudia Bilodeau, Théâtre du Nouveau Monde**

Travaille à la médiation culturelle au Théâtre du Nouveau Monde

**Karine Latulippe, CRIR**

Chercheure et stagiaire postdoctorale au CRIR avec l'équipe du Dr Philippe Archambault. Karine a effectué la prise de note durant l’atelier.

#### Salle 3 : Les offres culturelles (expositions et spectacles)

**Aurélia Fleury**

Agente de concertation intersectorielle chez Société inclusive, Aurélia travaille depuis 10 ans dans le milieu de l’accessibilité culturelle. Elle a organisé la rencontre de maillage culture et a assuré le rôle de facilitatrice durant l’atelier.

**Caroline Donat, Elokutio**

Responsable de la ligne éditoriale Elokutio, un service d’audio-description. Elle travaille beaucoup pour les diffuseurs québécois dans le domaine du divertissement et dans le domaine de la connaissance et des contenus pédagogiques. Elokutio a commencé une collaboration avec des chercheurs à l'UQAM dans le cadre du Lab culturel pour rendre accessibles certains contenus musicaux.

**Ève Lamoureux, UQAM**

Professeure, histoire de l’art, UQAM, spécialisée dans les arts engagés et en méthodes de recherche qualitative. Ève fait beaucoup d'entrevues et d'observations; sa pratique de recherche est très intégrée dans les milieux.

**Eli C. Carreón, UQAM**

Adjoint•e de recherche. Travaille pour la recherche « On vous fait signe! Citoyenneté culturelle des personnes sourdes et pratiques d'accessibilité culturelle » à la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d'équité culturelle de l’UQAM.

**Aude Porcedda, UQTR**

Professeure (gestion et organisation culturelle) au département d’études en loisir, culture et tourisme, à l’UQTR. Aude a travaillé au Musée de la Civilisation de Québec sur la politique d'accessibilité puis, elle est entré à l’UQTR pour le développement de ce champ de recherche.

**Michelle Roux-Bordage, Kéroul**

Consultante pour Kéroul, Michelle a travaillé 15 ans dans le milieu culturel, et ce, dans divers secteurs. Michelle travaille ponctuellement pour Kéroul pour un projet de recherche : il s’agit d’un guide qui va s'adresser aux gestionnaires culturels pour recenser les bonnes pratiques inspirantes pour l'accès aux différents secteurs de la culture et des arts.

**Véronique Vézina, ROP03**

Directrice adjointe du ROP03, Véronique milite dans plusieurs organismes. Elle est présente à la rencontre à titre de directrice du regroupement des organismes de personnes handicapées de la région 03 qui est un organisme de défense de droits des personnes handicapées. Elle a un intérêt marqué pour la culture et les arts notamment par son implication professionnelle au Comité accès culture de la ville de Québec. Ils ont développé un partenariat pour améliorer l'accessibilité dans différents lieux artistiques et culturels de la ville. Elle est aussi impliquée avec l'association récréative des handicapés visuels qui est une association qui fait énormément de sorties culturelles pour les personnes handicapées visuelles. Véronique est aussi co-animatrice de deux émissions à AMI-télé.

**Mathieu Régnier, Biosphère**

Conseiller en planification, à la direction de la Biosphère. La Biosphère a récemment rejoint la famille de « Espace pour la vie ». Ils travaillent à une évaluation de l'impact social de la biosphère et d’espace pour la vie au sens large, et cela comprend naturellement le sujet de l'accessibilité universelle. Il s’agit d’un vaste projet sur un an ou deux avec un groupe de recherche à l’HEC.

**Cindy Labat, INSHEA et Association Métis**

Chercheuse sur l’accueil des publics en situation de handicap dans les musées. Cindy est aussi membre associée de l’INSHEA (Institut national supérieur formation et recherche - handicap et enseignements adaptés), et directrice de l'association Mêtis qui a pour objectif de créer des liens entre les différents acteurs et actrices du monde muséal, et plus particulièrement entre la recherche et l’action de terrain.

**Alexandra Tessier, Société inclusive**

Chercheuse postdoctorale, son champ d’intérêt est la formation et la sensibilisation, et ce, en lien avec les personnes qui vivent avec des troubles de la communication. Alexandra a effectué la prise de note durant l’atelier.

#### Salle 4 : La formation et la sensibilisation

**David Fiset, Société inclusive et PSVI**

Agent de concertation intersectorielle chez Société inclusive, David est impliqué dans la recherche participative. Il coordonne aussi les activités de l’équipe de recherche partenarial PSVI du Cirris. Durant l’atelier il a facilité la salle 4.

**Isabelle Coté, Théâtre Aphasique**

Directrice générale du Théâtre Aphasique.

**Stéphanie Blanc, WeCareed**

Soignante engagée, fondatrice de la société WeCareed et orthoptiste (rééducation de la vision, à mi-chemin entre l’ophtalmologie et l’optométrie).

**Maud Gendron Langevin, UQAM**

Professeur à l’École supérieure de théâtre. Maude intervient dans le programme de formation des futurs enseignants d’art dramatique aux primaire et secondaire et s’intéresse plus particulièrement à la façon d’enseigner l’art dramatiques aux élèves avec des besoins particuliers. Ses projets sont autour du théâtre, de la santé et du mieux-être.

**Florence Lacombe, UQAM**

Adjointe de recherche à la Chaire de recherche du Canada sur la citoyenneté culturelle des personnes sourdes et les pratiques d'équité culturelle à l’UQAM.

**Mélanie Mouna, Orchestre Symphonique de Montréal**

Responsable de la programmation jeunesse et de la médiation à l’orchestre symphonique de Montréal, elle travaille sur des projets de concerts, sur la démocratisation de la musique et des projets à destination de toute sorte de publics.

**Julie-Anne Perrault, Altergo**

Chargée de projet chez Altergo. Altergo, offre de la formation et de nombreuses activités liées à l’accessibilité universelle.

**Ingrid Verduyckt,**

Professeure à l’école d’orthophonie et d’audiologie. Ingrid travaille sur les thématiques du théâtre et des arts pour les personnes avec un trouble de la communication.

**Emmanuelle Barbot, Centre Communautaire Radisson**

Coordinateur au Centre Communautaire Radisson, un organisme qui travaille auprès des personnes handicapées physique en proposant des activités de loisirs, sociales et éducatives dans le but de favoriser la participation citoyenne des personnes sur la région du grand Montréal.

**Maelle Corcuff,**

Doctorante à l’université de Laval, Maelle travaille sur les thématiques de Transition vers la vie adulte des enfants présentant un polyhandicap et les préoccupations parentales. Elle a effectué la prise de note durant l’atelier.

**Mélanie Beauregard**

Agente de concertation intersectorielle et coordinatrice scientifique chez Société inclusive, Mélanie a assuré la partie technique de la rencontre.

## Pourquoi les obstacles persistent-ils, dans la création d’une « culture » plus inclusive ? Restituions atelier 1

Le premier atelier invitait les participants à réfléchir à la question suivante : “Pourquoi les obstacles persistent-ils, dans la création d’une « culture » plus inclusive ainsi que dans la participation sociale des personnes en situation de handicap ?”

Pour chaque atelier le terme « *culture »* était remplacées par :

1. *[…] La création* de plans d’action et les politiques publiques *plus inclusives …*
2. *La création* d’activités et programmes pédagogiques *plus inclusives …*
3. *La création* d’offres culturelles (expositions et spectacles) *plus inclusives …*
4. *La création* de formation et la sensibilisation *plus inclusives …*

Dans cette partie et dans un premier temps, nous avons rassemblé les idées qui ont été partagées dans tous les groupes. Puis, nous avons listés les points spécifiques à chaque thématique.

### Principales idées partagées *«*Pourquoi les obstacles persistent-ils? »

#### Car il y a un manque de connaissances

***Salle 1* : Les institutions manquent de connaissances sur les besoins et les singularités des publics**

* Peu de prises de conscience des besoins des personnes en situation de handicap qui amène à une invisibilisation de ces publics, car ils ne sont pas servis par l’institution.
* Il y a un manque de connaissance et d’expertises sur : le handicap, les personnes handicapées, et sur la façon d’interagir et d’accueillir ces personnes.
* Il faut transformer le manque de connaissance par de la formation afin d’effectuer un changement de culture interne pour inclure davantage la diversité des individus et mieux répondre à leurs besoins.

***Salle 2 :* Il y a un manque d'expertise et un manque de connaissances des publics**

* Quand l’établissement culturel veut accueillir un nouveau public il est souvent confronté à deux choses.
  + La première: il doit se positionner par rapport à ce public-là et faire face à certains stigmas
  + Et ensuite : le manque de budget
* Souvent les milieux culturels créent des offres et cherchent, par la suite, à les faire valider par les usagers. Pour travailler directement à l’élaboration des offres avec les personnes concernées, il faut être capable d’écouter et d’entendre vraiment les besoins des usagers en amont.
  + Les activités sont mal adaptées ou demandent trop d'adaptation, au sens où les personnes doivent trop s'adapter par rapport à l'activité.

***Salle 3 :* Il y a des** **confusions entre les mesures d'accommodements et la participation.**

* Exemple 1 : le fait d’offrir la gratuité à un accompagnateur ou à la personne elle-même est une mesure d’accommodement et non de la participation. Quelquefois c’est mal compris par les institutions qui confondent les deux.
* Exemple 2 : souvent les organisations ou les artistes se disent accessibles parce qu'ils offrent des mesures d'accommodement, mais l’accommodement n’est pas là pour pallier l'absence d'accessibilité des contenus.

#### Car il y a un manque de représentativité

***Salle 1* : il y a un manque de représentativité des personnes en situation de handicap (employés ou artistes)**

* On ne voit pas de fonctionnaire avec des déficiences ou dans les comités qui doivent évaluer les candidatures pour donner les fonds (même quand le sujet où les fonds doivent s’adresser à l’inclusion).

***Salle 2* : Le fait que les personnes concernées ne sont pas impliquées dans le processus**

* Souvent ce sont des spécialistes extérieurs qui viennent apporter du conseil. Mais ces publics-là ont tout intérêt à être impliqués dans le processus; souvent ce sont eux qui sont le plus au courant de leurs besoins.

***Salle 3* : Manque de représentativité et de participation des PSH dans les institutions culturelles**

* Il faudrait réfléchir aussi à qui travaille dans les musées et les institutions culturelles ? C'est à dire à ce qu'il y ait des représentants et représentantes des diverses communautés et des divers problématiques en jeu au sein de l’institution.
* La participation, au moment de la création des projets : il faut inclure les personnes concernées en amont pour être certains que ce qui est créé leur correspondent.

***Salle 4* : Car Il manque de structures de cocréation pour réfléchir ensemble.**

* L’importance du « par et pour ».

#### Car il y a un manque de mobilisation

***Salle 1* : Il y a des freins au niveau de la volonté politique : C’est une condition pour débloquer des financements,**

* Dans l’espace public, est-ce que les politiciens, les membres de conseil d’administration se sentent interpellés par les questions d’accessibilité? On le sait, pour ce qui est du cadre bâti, faire des ajustements peut représenter des millions de dollars, donc il faut que la volonté politique soit dans l’espace publique.

***Salle 2* : Il y a un manque de mobilisation, un manque de ressources, et un manque d’engagement**

* + Cela prend un accord entre les valeurs et les actions pour rendre prioritaires les questions d’accessibilités en donnant du temps et des moyens pour mener ces projets

***Salle 3* : Les pratiques doivent changer**

* Il y a des difficultés à transformer les rapports de pouvoir : faire le constat ce n’est pas suffisant, il faut pouvoir poser des actions transformatives.
* Le manque d'adhésion de tous les paliers décisionnels d'une institution est un enjeu majeur. Souvent ce qui arrive, c'est que c’est juste une personne qui porte ça sur ses épaules et le défi est énorme ! Et finalement dans le choix des priorisations, ils (les gestionnaires) vont décider que les retombées rapides ne sont peut-être pas de ce côté.
* Le manque de ressources humaines, financières, matérielles et de temps fait partie des premiers obstacles au sein des institutions. Par exemple, le manque de temps pour libérer les gens afin qu'ils puissent s'informer comme il faut pour se former, pour diffuser l'information et aussi l'intégrer dans leur planification quotidienne ou stratégique.

#### Car il y a des enjeux de communication

***Salle 3* : Car il faut faire connaitre les offres des institutions de manière adaptée**

* Souvent les personnes qui vivent avec des incapacités fonctionnent dans un réseau d'activités culturelles de leurs communautés et ne connaissent pas nécessairement des offres développées par des institutions culturelles pour elles.
* Problèmes d’accès à l’information : par exemple souvent l'information n'est pas disponible en langue des signes, cela limite aussi l’accès à des aides et des financements. D’un côté plus créatif, les œuvres dans lesquels le son et la parole ont beaucoup d’importance sont limités d’accès pour les personnes sourdes.

***Salle 4* : Car l’information sur l’offre culturelle ne se rend pas toujours jusqu’aux bénéficiaires**

* Il existe une offre culturelle inclusive et accessible. Toutefois, l’information n’est pas forcément diffusée auprès des personnes en situation de handicap.

#### Car les préjugés persistent

***Salle 1* : La société est élitiste et capacitiste**

* Tant qu’on ne touchera pas aux mentalités, on va demeurer dans une société qui veut valoriser la beauté, la splendeur, l’image parfaite. On tente par plusieurs moyens de dire qu’il n’y a pas que le beau petit couple de 30 ans avec la petite décapotable qui vit une vie parfaite. Il y a des ainés, il y a des personnes qui ont des handicaps et qui vivent un tourisme parfait et qui doivent être inclus dans cette image de marque, qui devrait inclure la diversité.

***Salle 2* : Préjugés persistent et avec eux l’idée que le grand public va perdre quelque chose si on adapte trop pour une clientèle prioritaire.**

***Salle 3* : Il existe une vision élitiste de la culture et des arts**

* Cette vision implique bien souvent qu’une expérience culturelle ou artistique peut être perçue comme dévaluée en raison de la mise en accessibilité ou de l’adaptation

***Salle 4* :****Les valeurs et les pratiques sociales contribuent à maintenir certains obstacles.**

* Il y a une intériorisation des préjugés, même chez les personnes en situation de handicap.

### Idées plus spécifiques par thématiques

#### Salle 1 : “Pourquoi les obstacles persistent-ils, dans la création de plans d’action et les politiques publiques plus inclusives ainsi que dans la participation sociale des personnes en situation de handicap ?”

##### Car le cadre législatif manque de mordant

* Seules les sociétés d’état sont assujetties à la loi et elles ont beaucoup de marge de manœuvre. C’est à dire qu’elles peuvent décider si elles font des plans avec de la rétroaction, avec une évaluation forte ou sinon disons de manière un peu plus aérienne.
  + L’évaluation des plans d’action est secondaire. On donne toujours les mêmes raisons pour ne pas avoir accompli les objectifs

##### Car la carrière professionnelle des personnes en situation de handicap n’est pas facilitée

* La discrimination positive dans l’embauche n’est pas suffisamment mise de l’avant
* Il y a des limites après au niveau de l’évolution professionnelle. Par exemple, la promotion au sein de l’entreprise est rendue compliquée.
* Au niveau de l’employeur, il y a un manque de moyens en ressources humaines pour pouvoir vraiment appliquer les plans d’actions : « Il faut travailler différemment pour avoir des résultats différents »
  + Par exemple, au fédéral il y a la loi sur l’accessibilité, au niveau de l’emploi, il s’agit de prioriser ce groupe de travailleurs. Aussi, il faut travailler avec les communautés qui desservent les personnes avec des déficiences, pour enlever toutes les barrières et apprendre comment mieux attirer les talents et travailler à notre plan d’action avec les communautés, et ce, avec leurs perspectives, car on ne peut pas le faire sans eux. Il faut juste s’assurer qu’on recrute correctement et qu’on rejoint la bonne communauté, comme on fait pour d’autres groupes

#### Salle 2 : “Pourquoi les obstacles persistent-ils, dans la création d’activités et de programmes pédagogiques plus inclusifs ainsi que dans la participation sociale des personnes en situation de handicap ?”

##### Car l’accessibilité n’est pas toujours prévue dès le démarrage des projets :

* D’abord à l'étape du design de la création du contenu, cela faciliterait l’accessibilité si c’était prévue dès le départ.
* Souvent, ce n’est pas prévu au budget (par exemple pas d’enveloppe pour l'audiodescription, le sous-titrage)
* Au moment de l’exécution, les choix technologiques ne prévoient pas toujours les paramètres d’accessibilité (dans un contexte numérique).

##### Car il y a un manque d’espace et de temps pour nourrir des liens de qualités

* Un espace pour se rencontrer et accueillir les publics, et aussi avoir du temps ensemble dans le théâtre comme le TNM

##### Car il y a un enjeu au niveau de l’interdisciplinarité et la recherche : en termes de vocabulaire et d’intérêt (par rapport aux résultats)

* Par exemple, certains cherchent à observer le qualitatif et d’autres sont dans une approche quantitative pour des questions de renouvellement de financement
* Les cadres de références et les objectifs des chercheurs et chercheuses autours de la table ne sont pas toujours les mêmes.
* Quand les mondes scientifiques collaborent en intersectorialité, quelquefois il y a des écarts importants (présentation, diffusion et retombées des données peuvent se faire en vase clos, surtout quand le projet concerne l’inclusion).

#### Salle 3 : “Pourquoi les obstacles persistent-ils, dans la création d’offres culturelles (expositions et spectacles) plus inclusives ainsi que dans la participation sociale des personnes en situation de handicap ?”

##### Car il faudra davantage penser la « chaine d’accessibilité »

* Penser un projet culturel et sa participation, avant, pendant et après. La chaîne d'accessibilité débute à partir du moment où on finance et où on crée un projet. Actuellement certains programmes prévoient le financement pour rendre une activité ou une œuvre accessible : cependant, elle est toujours facultative (selon la volonté du créateur). Il faudrait que ce soit obligatoire dans un programme (par exemple, offrir des crédits et du financement supplémentaire pour le réaliser).
* Il y a des défis technologiques, d'infrastructures et d'architecture technologique sur les sites internet notamment.
* On parle beaucoup de communication dans la participation sociale mais il y a aussi l'accès physique en fait : la dimension plus géographique et plus architecturale d’aménagement qui joue beaucoup sur la participation sociale.

**Car l’accessibilité est encore vue comme un coût. Et que l’économie d’une conception inclusive n’est pas encore la norme**

* La question du coût est souvent mise de l’avant comme une limite à faire des choses. Une meilleure connaissance des besoins pourrait faire comprendre qu'en fait il y a des choses qui peuvent être transversale (penser conception universelle).
* Les mesures d'accessibilité pourraient certaines fois, être mutualisées (par exemple, quand on fait une transcription audio qui pourrait aussi se retrouver en transcription écrite et éventuellement être interprétée ensuite.)
* Si le personnel est formé à l’accessibilité universelle, il peut se rendre compte que sans coût supplémentaire, il est possible d’être accessible. Prenons l’exemple d’une vidéo sur un contenu muséal : en changeant la façon de narrer les choses et en donnant de l’espace pour décrire ce qui est visuellement présentée, il n’est pas toujours nécessaire d’intégrer de l’audiodescription.
* L’autonomie et la spontanéité sont limités par les horaires contraints : les horaires font que si on veut avoir une visite ou un spectacle accessible, il faut se présenter à tel moment et à telle heure.
* Souvent les plages sont très limitées donc les gens automatiquement ont le réflexe de se regrouper ensemble pour y aller. On limite la spontanéité.

#### Salle 4 : “Pourquoi les obstacles persistent-ils, dans la création de formations plus inclusives ainsi que dans la participation sociale des personnes en situation de handicap ?

##### Car l’accessibilité universelle, l’accompagnement et l’adaptation n’est malheureusement pas encore une norme systématique

* Il y a un manque d’accessibilité (universelle) : les activités et offres culturelles ne sont pas toujours accessibles.
* Des adaptations ne sont pas toujours prévues pour permettre à tous et toutes de participer.
* L’importance de l’accessibilité et de l’adaptation n’est pas toujours comprise au sein des sphères culturelles.
* Il existe bien souvent qu’une ou deux places pour les personnes en situation de handicap. Ces personnes ne peuvent pas toujours vivre ce type d’activité en groupe.
* Le langage utilisé n’est pas toujours suffisamment vulgarisé.
* L’accessibilité se traduit également par la nécessité de prendre plus de temps pour se déplacer ou réaliser des activités ; il faut parfois un accompagnateur pour réaliser l’activité.
* Certains groupes ont parfois des besoins contradictoires. L’accessibilité universelle est alors complexe à mettre en place.

##### Car le décloisonnement des différents silos de recherche prend du temps

* Les différents acteurs travaillent en silo (par exemple, les acteurs du milieu de la santé et de la culture). Il faut encourager le décloisonnement de ces milieux.
* Il faut travailler en partenariat. Toutefois, la création de partenariat nécessite du temps.

##### Car la formation mérite d’être mieux connu

* Être formé n’implique pas forcément être inclusif ou accessible. La formation fait partie d’un tout.
* Il y a un manque d’évaluation et de suivi de l’impact des formations.
* Il manque d’information quant aux formations offertes.

##### Car le financement est encore un enjeu

* Les programmes de financement qui joignent santé et culture sont rares.
* La formulation des demandes de subventions contribue à perpétuer un certain nombre de préjugés (utilisation d’un vocabulaire stigmatisant).
* Il est difficile d’obtenir du financement pour des projets culturels qui impliquent de petits groupes de participants.
* Il existe une valorisation sociale des indicateurs de retombées quantitatifs plutôt que des indicateurs qualitatifs.

## A quoi ressemblerait la culture si j’avais une baguette magique ? - Restitutions atelier 2

Le second atelier invitait les participants à proposer des solutions sans se limiter aux contraintes connues. La question était posée de la façon suivante : « Et si, j'avais une "baguette magique", et que je pouvais créer la solution aux difficultés/obstacles rencontrés, à quoi cela ressemblerait-il ? ».

Dans cette partie nous avons, tout d’abord rassemblé les idées qui ont été partagées dans tous les groupes, puis, nous avons listés les points spécifiques à chaque thématique.

### Principales idées partagées

##### Avec notre baguette magique, nous vivrons dans une société ou l’accessibilité (universelle) et l’inclusion seraient la norme, ainsi :

* L’accessibilité s’inscrirait dans un processus de planification, de budgétisation et de réalisation des projets culturels.
* Les bonnes pratiques et connaissances en accessibilité universelle seraient disponibles, partagées et utilisées.
* Les considérations pour l’accessibilité universelle seraient inclues et intégrées dans les contrats et les appels d’offres.
* Les lieux culturels respecteraient les normes de l’accessibilité universelle.
* Il existerait une obligation légale quant à l’accessibilité universelle.
* Il existerait une personne-ressource ou une structure au sein des institutions qui pourrait prendre un charge les besoins en accessibilité et en adaptation plutôt que cela repose sur la personne en situation de handicap.
* La chaîne d’accessibilité serait respectée et fonctionnerait au mieux à chaque étape :
  + Du financement pour l’accessibilité serait offert et serait obtenu.
  + Au moment de la création, les personnes en situation de handicap auraient accès à des spécialistes offrant des services et de la formation.
  + Au moment de la production, le temps serait suffisant pour bien peaufiner les projets.
  + Le résultat du projet serait multi-sensoriel et facilement accessible pour les personnes en situation de handicap.

##### Dans notre monde idéal, les indicateurs de retombées (pour les financements, ou les projets de recherches) ne se limiteraient pas à une évaluation quantitative des projets : ils s’intéresseraient surtout aux bienfaits des arts et de la culture. Autrement dit, la dimension qualitative serait prise en compte.

* Il y aurait une plus grande collaboration entre les divers domaines de la recherche.
* Il existerait une liste de chercheurs et acteurs des milieux culturels s’intéressant à l’inclusion.

##### Enfin tout cela ferait que la participation de toutes et tous aux arts et la culture ne serait plus perçu comme accessoire mais comme essentielle.

### Idées plus spécifiques par thématiques

#### Salle 1 : Les plans d’action et les politiques publiques

##### Avec notre baguette magique, nous viserions une gouvernance inclusive afin :

* Que des personnes en situation de handicap soient représentées au sein des instances décisionnaires.
  + Par exemple, que des personnes en situation de handicap siègent sur différents comités et obtiennent des emplois stratégiques.
  + Que les personnes concernées obtiennent des postes de pouvoir.
* Qu’une transformation s’opère au niveau de la production des représentations sociales; que les personnes concernées soient de plus en plus impliquées dans les processus de création artistique.
* Que les institutions s’approprient l’accessibilité universelle et l’inclusion à l’égard des personnes en situation de handicap.

##### Avec notre baguette magique, nous travaillerions à une plus grande représentativité et visibilité des PSH de façon à ce :

* Qu’il y ait plus d’artistes en situation de handicap.
* Qu’il y ait plus d’opportunité offertes pour les artistes en situation de handicap; qu’il y ait plus d’espaces pour les personnes en situation de handicap dans la programmation des lieux publics.
* Que les personnes en situation de handicap soient représentées à tous les niveaux.
  + Par exemple : dans les organisations culturelles au niveau de l’organisation, la planification et la présence sur les instances ainsi qu’au niveau des employés (billetterie, vestiaires, médiation, collections, recherche, etc.).

##### Avec notre baguette magique, le leadership changerait de camp pour :

* Que les leaders politiques soient convaincus par l’inclusion.
* Qu’un changement organisationnel s’opère au sein de l’OPHQ afin d’assurer une meilleure proactivité, une indépendance du gouvernement et un rapprochement de l’Office avec les personnes qu’elles représentent.
* Qu’un suivi serré soit assuré dans l’évaluation des plans d’actions et des politiques et que des sanctions soient définies.

#### Salle 2 : Activités et programmes pédagogiques

##### Avec notre baguette magique, la mixité serait réelle pour :

* Que les projets répondent aux besoins de toutes et tous.
* Que les projets favorisent la mixité des clientèles et des artistes (personnes en situation de handicap ou non).

##### Avec notre baguette magique, les ressources (temps, argent, ressources humaines) seraient disponibles pour :

* Que la planification et la mise en œuvre des activités soient possible.

#### Salle 3 : Les offres culturelles (expositions et spectacles)

##### Avec notre baguette magique, nous créerions un laboratoire mobile

* Pour assurer l’accessibilité à la culture. Ce laboratoire mobile, composé de personnes représentant les personnes en situation de handicap aurait pour mandat de proposer de moyens innovants en s’intégrant temporairement dans les institutions et les organisations

##### Avec notre baguette magique, nous créerions une journée « Mets-toi dans la peau de l’autre » pour permettre aux concepteurs de :

* Vivre une expérience d’immersion ou de parrainage avec une personne handicapée afin de comprendre ce que l'autre vit. La personne qui a une déficience est jumelée à une personne qui n'en a pas et ils vont visiter un lieu culturel

##### Avec notre baguette magique, nous ferions en sorte de favoriser la cocréation pour :

* Qu’il y ait une plus grande implication des personnes en situation de handicap dans la préparation de la visite du lieu culturel ainsi que pour le retour sur la visite.
* Que la médiation culturelle soit cocréée et animée par les personnes en situation de handicap.

#### Salle 4 : La formation et la sensibilisation

##### Avec notre baguette magique, nous vivrons dans un monde où il n’y aura plus besoin de formation, car toutes et tous seraient sensibilisés aux problématiques et aux besoins des personnes :

* La formation à l’inclusion serait offerte à tout âge.
  + Les jeunes à l’école seraient sensibilisés à la différence et à la marginalisation.
  + Les jeunes à l’école primaire ou secondaire apprendraient à dire « merci » et « bonjour » en langue des signes.
  + Il y aurait également de la formation pour les fonctionnaires, dans les mieux de travail et dans les universités.
* Il y aurait de la sensibilisation auprès d’artistes sans limitation, et ce, afin qu’ils comprennent mieux la réalité des artistes en situation de handicap et les obstacles qu’ils peuvent rencontrer.
  + On assurait des opportunités pour que tous les artistes puissent travailler ensemble.

## MANIFESTO : Pour rendre concrets ces souhaits, voilà ce que nous proposons :

Le dernier atelier visait à transformer une ou deux idées de l’atelier 2 en propositions concrètes. Ainsi, voici les actions qui pourraient être mené :

#### Salle 1 : Les plans d’action et les politiques publiques

##### Pour faire évoluer les représentations et le vivre ensemble il faudrait :

* Développer la sensibilisation dès le plus jeune âge a la diversité humaine, à travers
* Des cours d'éducation générale
* L’Intégration des jeunes en situation de handicap dans les classes de tous les jours
* En facilitant l‘accès à l'art pour les jeunes avec des déficiences
* En maitrisant le vocabulaire. Par exemple, on pourrait changer le nom de la semaine des personnes handicapées pour semaine de l’accessibilité ou de l’inclusion

#### Salle 2 : Activités et programmes pédagogiques

##### Pour développer des projets qui favorisent la mixité des publics (artistes ou usagers, personnes en situation de handicap ou non), il faudrait :

* Favoriser la présence et la participation des publics différents à tous les niveaux (organisation, planification et présence sur les instances) dans les organisations culturelles. Ainsi, les propositions suivantes ont été énoncées collectivement :
  + Réaliser un répertoire des chercheurs et acteurs des milieux culturels
  + Intégrer explicitement et diffuser les valeurs d'inclusion, diversité et accessibilité dans la mission des milieux culturels
  + Intégrer les personnes qui représentent la diversité, l'inclusion, etc., dans la planification, l'organisation et la mise en œuvre des activités et dans les instances des milieux culturels
  + Réaliser un guide des bonnes pratiques d'inclusion/ accessibilité dans les milieux culturels

#### Salle 3 : Les offres culturelles (expositions et spectacles)

##### Pour créer une obligation légale qui toucherait tous les secteurs culturels, il faudrait :

* Inciter la prise en compte de La loi sur l'exercice des droits des personnes handicapées (à tous les niveaux et non plus uniquement que pour les sociétés d’État)
* Et faire la place aux personnes concernées dans les postes de pouvoir

##### Les pistes pour rendre effectives ces idées sont les suivantes :

* Faire une consultation avec des gens du milieu juridique et du milieu du handicap ; faire une sorte de table de réflexion pour savoir comment interpeller le gouvernement sur ces questions-là.
* Évaluer déjà ce qui est en place et comprendre où sont les résistances.
* La loi sur l'exercice des droits des personnes handicapées existe déjà mais elle ne se traduit pas concrètement dans les programmes, que ce soient les programmes de mise en accessibilité ou les programmes de financement. Parler de la loi et l'appliquer dans les différents programmes qui sont associés au milieu culturel et artistique, cela semblerait une belle façon de concrètement commencer une forme d'accessibilité dans ces milieux-là.

#### Salle 4 : La formation et la sensibilisation

##### Pour rejoindre des publics plus larges, il faudrait

* Avoir une meilleure représentativité des personnes en situation de handicap à tous les niveaux des institutions culturelles.
* Permettre aux personnes en situation de handicap de cocréer et de participer avant, pendant et après activité.
* Côtoyer plus régulièrement la diversité des humains et des besoins

# Occasions de financement

## [Programme de recherche en partenariat](https://societeinclusive.ca/6e-appel-a-projets/), Société Inclusive

**Montant** : 35 000 $

**Date limite** : 22 octobre 2021

**Objectifs** : Ce programme vise à soutenir des projets innovants qui visent à :

* Produire des changements concrets dans la vie des personnes ayant des incapacités,
* Accompagner la transformation des écosystèmes associés (proches aidants, organismes communautaires, organismes publics)
* Mettre en œuvre des solutions permettant de diminuer les obstacles environnementaux et sociaux que rencontrent les personnes ayant des incapacités dans la réalisation de leurs habitudes de vie.

**Modalités particulières** : Le partenaire principal devra être un organisme sans but lucratif (OSBL) qui a une mission liée aux personnes ayant des incapacités (par exemple, un organisme communautaire). L’équipe de recherche comprendra deux chercheurs principaux, représentant chacun un secteur scientifique différent. Le projet proposé couvrira au moins deux des trois secteurs scientifiques suivants : Nature et technologies ; Santé ; Société et culture.

**Personne-ressource** : l’équipe de Société inclusive ([info@societeinclusive.ca](mailto:info@societeinclusive.ca))

# Pour nous joindre

L’équipe de Société inclusive offre du soutien aux équipes en émergence pour définir des problématiques de recherche qui répondent aux besoins et préoccupations des acteurs du milieu et soumettre des demandes de fonds. N’hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez entrer en contact avec certains chercheurs ou représentants de partenaires de notre réseau.

**Philippe Archambault, codirecteur scientifique**

[philippe@societeinclusive.ca](mailto:philippe@societeinclusive.ca)

**François Routhier, codirecteur scientifique**

[francois@societeinclusive.ca](mailto:francois@societeinclusive.ca)

**Mélanie Beauregard, coordonnatrice scientifique et agente de concertation intersectorielle**

[melanie@societeinclusive.ca](mailto:melanie@societeinclusive.ca)

**David Fiset, agent de concertation intersectorielle**

[david@societeinclusive.ca](mailto:david@societeinclusive.ca)

**Aurélia Fleury, agente de concertation intersectorielle**

[aurelia@societeinclusive.ca](mailto:aurelia@societeinclusive.ca)

## Pour en savoir plus sur Société inclusive :

Inscrivez-vous à notre [infolettre](http://eepurl.com/dah5RP)

Suivez-nous sur Sur  [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/societe-inclusive/posts/?feedView=all&viewAsMember=true) et Twitter @societeinclusiv

Consultez notre [site Web](http://www.societeinclusive.ca/) et notre [page Facebook](https://www.facebook.com/Sinclusive/)

# Annexes

Un questionnaire préliminaire a la rencontre a été réalisé afin d’identifier les profils des participants et dégager des thématiques structurantes pour l’organisation de la rencontre.

Les réponses sont présentées ci-dessous.

Un questionnaire de satisfaction a suivi la réalisation de la rencontre, les résultats sont également présentés dans cette annexe.

Bonne lecture!

## Présentation des résultats du questionnaire préliminaire (50 participants)

**50 répondants :**

* 19 personnes représentant des institutions culturelles
* 10 personnes représentant des organismes représentant des personnes en situation de handicap
* 16 personnes représentant les domaines de recherche
* 4 personnes représentant des entreprises
* 1 personne représentant une fondation

Graphique représentant le domaine d'implication des participants.

70% des participants ont rempli le questionnaire.

Les expertises les plus représentées par les participants sont :

* Activités et programmes pédagogiques, cités 22 fois
* Les offres culturelles (expositions et spectacles) citées 18 fois
* La formation et la sensibilisation, citées 16 fois,
* Les plans d’action et les politiques publiques, cités 9 fois

Graphique représentant la répartition des expertises des participants.

Il est intéressant de découvrir que tous les participants, quels que soient leurs champs d’expertise, mettent de l’avant des besoins qui se recoupent.

Dans le domaine culturel, les besoins prioritaires évoqués par les participants, pour les personnes en situation de handicap et pour les organisations sont :

* L’accessibilité et l’inclusion
* Les partenariats, la concertation et la participation
* La conception inclusive et la conception sur mesure
* Le financement et les coûts
* La formation et l’accompagnement
* La promotion, la diffusion et la communication

À la question *Dans votre domaine, quel besoin ou question, pourrait faire l’objet d’un projet de recherche*? des objets de recherche ont été évoqués, certains de façon thématisée et d’autres de façon spécifique.

**Les thématiques générales évoquées :** Arts et réadaptation, Arts et mieux être, Inclusion : Arts et culture. Des domaines précis ont également été mis de l’avant comme les musées, le théâtre, la danse ou encore les jeux vidéo et l’audiodescription.

**Dans les sujets spécifiques, on retrouve :**

* Des questions autour du savoir-faire et du savoir-être concernant le développement d’offres inclusives accessibles. (Comment rendre les offres plus accessibles aux publics ? Comment le numérique peut-il soutenir la visite des personnes en situation de handicap ? Comment intégrer et inclure les personnes à besoins particuliers dans une nouvelle culture du milieu ?)
* La notion de participation culturelle de tous les publics : on parle de pratiques artistiques, pratiques amateurs, pratiques inclusives et pratiques inspirantes.
* La question de mesurer l’impact des activités culturelles comme facteur contribuant à une meilleure qualité de vie
* Le financement des projets accessibles qu’il s’agisse des budgets alloués ou des frais de participations

**Détails des besoins, priorités ou intérêts de recherche**

Du point de vue des institutions culturelles interrogées :

* Comment rendre les offres aux publiques (visites guidées, ateliers de créations...) plus accessibles
* L'impact de la danse
* Privilégier l'œuvre adaptée ou l'accueil adapté pour personnes en situation de handicap ou à besoins particuliers ?
* L'application transversale de la notion d'accessibilité dans le cadre du re-développement d'un musée.
* Développement d’une offre inclusive, de parcours inclusifs; répondre aux besoins du plus grand nombre de façon coordonnée et structurée.
* Comment le numérique peut-il venir soutenir la visite de personnes en situation de handicap au musée ?
* Il serait intéressant de valider nos activités de mieux-être dans un milieu muséal comme facteur contribuant à une meilleure qualité de vie pour des personnes à accessibilité réduite.
* Comment intégrer et inclure les personnes à besoins particuliers dans une nouvelle culture du milieu
* Les bienfaits des programmes de médiation culturels sur le mieux-être

Du point des vues des chercheurs et chercheuses interrogées :

* L'inclusion des personnes en situation de handicap dans le champ de l'art et de la culture
* Arts, culture, santé et mieux-être, théâtre, dramathérapie, pratiques artistiques et pédagogiques inclusives
* Les tensions et complémentarités entre les enjeux d'accessibilité, d'inclusion et d'équité
* Inclusion et accessibilité pour les milieux culturels
* Danse, adaptation ciblée de la danse, danse et nouvelles technologies, danse et réadaptation, danse et mieux-être
* Participation culturelle de tous les publics, accessibilité culturelle, publics autistes et autre publics atypiques
* Médiation culturelle, accessibilité culturelle, audio description
* Rendre l’art et la culture accessible en langue des signes

Du point des vues des professionnels œuvrant auprès d’organismes représentant les PSH:

* Identifier les lieux accessibles et adaptés. Réfléchir sur les possibilités d'adaptation
* Les pratiques artistiques amateures (peinture murale, hip hop, cirque, etc.) accessibles et adaptées aux personnes en situation de handicap physique à Montréal et au Québec
* La perception de l'accessibilité dans le tourisme et les budgets alloués
* Les arts de la scène accessibles et inclusifs

## Ressources partagées

Certains répondants aux questionnaires ont partagé des ressources, des projets en cours et des réalisations pour faciliter l’accès à la culture.

Ils sont ici classés par thématiques (théâtre, danse, musées, numérique).

**Théâtre**

Découvrez [une vidéo d’explication](http://arrierescene.qc.ca/familles/representation-adaptee-sensoriellement/) sur les représentations adaptées sensoriellement pour jeune public autiste À L'Arrière Scène (1 minute 38)

Un article de Sophie Pouillot sur L'expérience d'une œuvre dramatique chez un jeune public autiste (mémoire de maitrise, UQAM, septembre 2020), 1re page de l’article disponible [ici sans abonnement](https://www.erudit.org/fr/revues/jeu/2019-n170-jeu04312/90083ac).

Des projets de recherche théâtre et handicap sont en cours voici quelques exemples :

* La co-construction d’un protocole d'intervention par le théâtre pour des enfants qui bégaient,
* L’évaluation des retombées et la systématisation du programme du Théâtre Aphasique,
* L’évaluation des retombées du programme Art Adapté de la Place des arts.

**Danse**

La création chorégraphique participative, *En ces lieux, ils danseront* est une initiative artistique hors du commun, réunissant 5 danseurs professionnels et un groupe de patients du CHUM, atteints de douleurs chroniques. Écoutez le documentaire de 16 minutes [ICI](https://vimeo.com/369192419) ou regardez [les capsules de vidéos danses à cette adresse](https://www.amplemandanse.com/spectacles/en-ces-lieux-ils-danseront/).

**Musée**

Découvrez des guides de bonnes pratiques dans les musées :

* [Pour une expérience inclusive](https://ecomusee.qc.ca/wp-content/uploads/2021/03/Mediation-culturelle_musees_publics-diversifies.pdf). Ce guide est élaboré dans le cadre d’une recherche participative[[1]](#footnote-1) avec L’Écomusée du fier monde.
* [*Pour l’accueil des personnes autistes*,](https://framemuseums.org/new/wp-content/uploads/2021/04/Framework1-FINAL-FRENCH-VERSION.pdf)ce guide est réalisé par trois musées membres du réseau FRAME (FRench American Museum Exchange).

La Fondation PHI pour l'art contemporain développe un projet pilote avec Seeing Voices Montréal. L’objectif est d'offrir une visite guidée en ASL, un atelier artistique, et un vernissage des oeuvres des participants. Le projet s'intitule Les signes contemporain: Le langage de l'art. Ils comptent travailler avec un guide Sourd et pouvoir offrir des visites en ASL et LSQ dans le futur.

**Numérique**

Le Projet virage numérique piloté par Sport et loisirs de l'Ile de Montréal ([SLIM](https://www.sportloisirmontreal.ca/site/assets/files/6535/resume-projet-virage-numerique_site-web_mai-2021.pdf)) et financé par le ministère de la culture et des communications pour permettre de rejoindre les clientèles identifiées et d’expérimenter de nouvelles façons de faire pour déployer une programmation dans un contexte de pandémie, que ce soit en mode virtuel ou hybride.

[Lien](http://gameaccessibilityguidelines.com/basic/) vers un site internet avec des recommandations pour concevoir des jeux vidéo plus inclusifs (en anglais)

1. Lamoureux È., Saillant F., Maignien N. et H-Levy F. (2021). Médiation culturelle, musées, publics diversifiés. Guide pour une expérience inclusive. Montréal : Écomusée du fier monde. ISBN : 978-2-920370-67-8 [↑](#footnote-ref-1)